

## **Communiqué de presse**

### **Amalgame MDJ Ouest, lauréat national du Prix À part entière 2014 dans la catégorie Organismes sans but lucratif!**

**Drummondville, le 28 novembre 2014 – L'Office des personnes handicapées du Québec tient à féliciter l'organisme Amalgame MDJ Ouest, lauréat national du Prix À part entière 2014 dans la catégorie Organismes sans but lucratif. Ce prix lui sera remis aujourd'hui en présence de M<sup>me</sup> Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique et responsable de l'application de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.**

Devant un parterre composé de nombreux dignitaires, les représentants de l'organisme se verront aussi attribuer une bourse de 10 000 \$. La candidature a été sélectionnée par un jury national composé de M. Stéphane Laporte, porte-parole du Prix, de M<sup>e</sup> Jacques Frémont, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, de M<sup>e</sup> Normand Jutras, curateur public du Québec, de M<sup>e</sup> Marie-Douce Fugère, avocate, et d'Anne Hébert, directrice générale par intérim de l'Office. Notons que la remise du Prix À part entière se tiendra lors d'une cérémonie officielle au Salon rouge de l'hôtel du Parlement, afin de souligner la Journée internationale des personnes handicapées, qui se tient le 3 décembre.

#### **Amalgame MDJ Ouest**

Il existe de nombreux points communs entre les maisons de jeunes parsemées dans le paysage québécois. Ils se retrouvent principalement dans la mission qu'elles partagent de favoriser l'épanouissement et de soutenir le développement des jeunes qui les fréquentent.

Les travailleurs et les travailleuses de ces établissements sont généralement de ces personnes qui ne ménagent aucun effort pour répondre aux besoins, parfois complexes, de leurs jeunes. Appliquée aux responsables d'Amalgame MDJ Ouest, cette affirmation devient encore plus lourde de sens.

Désireuse d'en faire un peu plus pour la communauté lévisienne et d'ainsi répondre aux attentes de parents d'enfants et d'adultes handicapés, Amalgame MDJ Ouest a élaboré différents services destinés à améliorer leur qualité de vie, chacun de ces services venant compléter une offre insuffisante ou combler un vide au sein de la communauté.

Que ce soit par l'entremise du service *Flash*, proposant à de jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou des difficultés d'adaptation un lieu de rencontre où ils et elles peuvent, au contact d'adultes significatifs, se familiariser avec les rôles citoyens, par le projet *l'Accalmie*, offrant des services de surveillance et de gardiennage aux familles de jeunes et d'adultes handicapés, ou le projet *Azur*, destiné à favoriser un apprentissage des communications interpersonnelles chez des jeunes ayant des difficultés à communiquer, Amalgame MDJ Ouest a réussi à se démarquer par son action.

Le succès des services élaborés par Amalgame MDJ Ouest est aussi attribuable à sa capacité de constituer un solide partenariat regroupant des organisations et instances directement interpellées par les questions concernant la jeunesse en général ou, plus spécifiquement, la participation sociale des personnes handicapées.

Les parents dont un enfant handicapé utilise les services offerts par Amalgame MDJ Ouest ne tarissent pas d'éloges quant aux retombées constatées, notamment, en termes de développement de leur autonomie, d'implication sociale et de responsabilisation.

L'Office des personnes handicapées du Québec félicite Amalgame MDJ Ouest et souhaite, par cette reconnaissance nationale qui lui est témoignée, que d'autres maisons de jeunes s'approprient cette responsabilité d'accueillir tous les jeunes sans exception et d'ainsi participer à en faire des citoyens et des citoyennes à part entière.

### **Le Prix À part entière**

Ayant pour porte-parole Stéphane Laporte, auteur et réalisateur, le Prix À part entière est remis aux deux ans par l'Office des personnes handicapées du Québec. Il vise à rendre hommage aux personnes et aux organisations qui contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Cette année, le Prix comportait quatre catégories : *Individus, Organismes sans but lucratif, Municipalités et MRC, Ministères et leurs réseaux, organismes publics et parapublics*. Les lauréats des trois premières catégories se sont vu octroyer une bourse de 10 000 \$, pour un total de 30 000 \$ en prix.

## **La Journée internationale des personnes handicapées**

C'est en 1992 que l'Organisation des Nations Unies (ONU) a désigné le 3 décembre en tant que Journée internationale des personnes handicapées, alors que se terminait la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1983-1992). Depuis, chaque année, des célébrations et des évènements sont tenus dans le monde entier afin de sensibiliser la population à la participation sociale des personnes handicapées et aux façons de rendre la société plus inclusive. Cette année, l'ONU a retenu le thème *La technologie, au service de la participation sociale des personnes handicapées!* (adaptation libre du thème anglais *Sustainable development: the promise of technology*). L'Office s'inspire donc de ce thème pour faire valoir le rôle incontournable de la technologie dans l'aménagement de lieux de travail accessibles. Consultez sa page Web consacrée à la Journée internationale des personnes handicapées pour en savoir plus : [www.ophq.gouv.qc.ca/jiph](http://www.ophq.gouv.qc.ca/jiph).

### **L'Office**

L'Office a pour mission de veiller au respect de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, et de s'assurer que les organisations poursuivent leurs efforts à l'égard de leur participation sociale. Il exerce ainsi des responsabilités de promotion, de coordination, de conseil et d'évaluation. De plus, il informe, conseille, assiste et fait des représentations en faveur des personnes handicapées et de leur famille, tant sur une base individuelle que collective. Pour plus d'information, visitez le [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca).

### **Communication adaptée**

Ce communiqué est disponible en médias adaptés. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécopieur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à [publication@ophq.gouv.qc.ca](mailto:publication@ophq.gouv.qc.ca).

-30-

Source : Direction de l'évaluation, de la recherche et des communications

Pour renseignements : Michael Watkins, relationniste médias  
819 314-3549